



# DOSSIER DE PRESSE



**Des candélabres autonomes  
à Bricqueville sur Mer**

## LES PREMIERS CANDÉLABRES AUTONOMES À BRICQUEVILLE SUR MER RÉCEPTION DES TRAVAUX « VILLAGE DE L'ISLE & LA BLANCHE MAISON »

*Avec la présence de :*

Nadège Besnier  
Présidente  
du SDEM50

Hervé Bougon  
Maire de Bricqueville  
sur Mer

Frédéric Barbet  
Entreprise CEGELEC

### CALENDRIER ET FINANCEMENT

Les travaux Village de L'Isle et la Blanche Maison sur la commune de Bricqueville sur mer ont eu lieu le 10 février 2016. Cette solution alternative de candélabre solaire, après étude comparative avec les solutions classiques, est proposée par le SDEM50 (*pour les lieux isolés du réseau d'éclairage public existant*) :

- ▶ ne nécessitant pas une puissance importante,
- ▶ ne nécessitant pas d'éclairage supérieure à 4 heures par jour,
- ▶ pour les espaces publics où les tranchées ne sont pas possibles.

La pose de ces deux candélabres autonomes a été réalisée par l'entreprise **Cegelec**. Compte tenu de l'éloignement du réseau d'éclairage public, le projet solaire d'un coût de **8 700 € HT**, a été préféré au projet classique alimenté par technique aérienne ou souterraine, qui aurait davantage impacté l'environnement en nécessitant des travaux de terrassement pour l'acheminement filaire.

*Ce montant est réparti comme suit :*

- ▶ Le SDEM50 a financé ces travaux à hauteur de **1 700 €**,
- ▶ La commune de Bricqueville sur mer a participé financièrement à hauteur de **7 000 €**.

### LE CANDÉLABRE AUTONOME

*L'équipement technique en quelques points :*

- ▶ fonctionne sans raccordement au réseau ERDF (*pas de facturation*),
- ▶ éclairage automatique à l'arrivée de la nuit, s'arrête au levé du jour (*autonomie 4 heures/jour*),
- ▶ ampoule à LEDS (*économique en énergie et très longue durée de vie*),
- ▶ éclairage vers le bas afin de sécuriser l'abribus (*sans pollution lumineuse*),
- ▶ détection de présence intégrée dans le luminaire (*offre un éclairage à 100% de la puissance lors du passage d'un usager assurant ainsi la sécurité lors du ramassage scolaire*).



## LE SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE LA MANCHE (SDEM50)

Le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM50) a pour missions le contrôle du service public de la distribution d'électricité, et le développement des réseaux électriques des communes de son territoire.

### SDEM50 : PRÉSENTATION

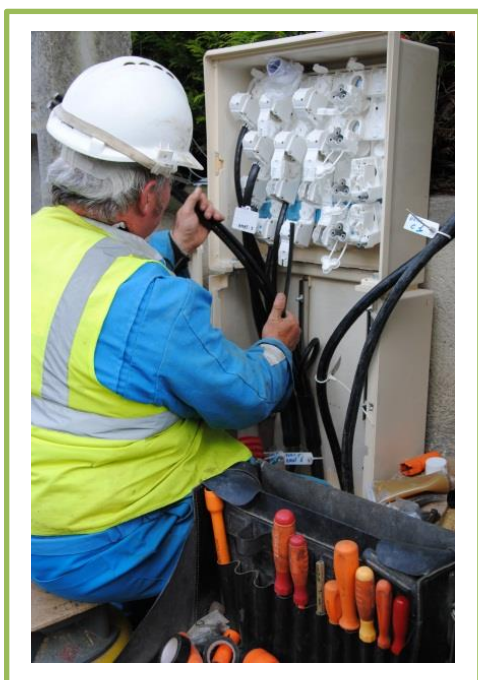
Le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche a pour missions le contrôle et le développement du réseau électrique de près de 99% des communes du département. Pour cela, il a confié la gestion du réseau à ERDF. Début 2016, le syndicat compte 510 communes adhérentes sur les 516 du département de la Manche.

Le syndicat est administré par un comité syndical, composé de 68 membres délégués, et par un bureau, composé de la Présidente, de onze Vice-Présidents chacun en charge d'un domaine d'activité, et de 12 membres.

### LES COMPÉTENCES DU SDEM50

**Le contrôle de la qualité du service public d'électricité** : Le Sdem50 est propriétaire des réseaux électriques basse et moyenne tension. En 1994, le syndicat a renouvelé son contrat de concession, confiant la gestion des réseaux de distribution d'électricité à ERDF. Le Sdem50 se doit de contrôler cette délégation, ainsi que la qualité de la distribution et de la fourniture d'électricité.

**Les travaux réalisés par le Sdem50** : En 2014, le syndicat a réalisé 606 opérations de travaux d'électrification pour un total de 20 millions d'euros. Réalisés par 9 entreprises locales, ces travaux représentent près de 200 emplois induits.



#### ► Les effacements de réseaux aériens

Souvent réalisés dans le cadre d'un aménagement, ils ont pour objectif l'amélioration de l'environnement, mais ils participent également à la fiabilisation de la distribution d'électricité. A l'occasion des travaux de mise en souterrain du réseau électrique, le SDEM50 intervient également pour dissimuler les réseaux de télécommunication. Le syndicat pose alors des fourreaux supplémentaires dans le cadre du vaste programme de déploiement de la fibre optique sur le département.

#### ► Les extensions et raccordements

L'alimentation électrique d'une parcelle, d'un bâtiment, d'un lotissement ou d'une zone d'activité peut nécessiter une extension du réseau électrique. Ces travaux font généralement suite à une autorisation d'urbanisme délivrée par la commune.

## ► Le renforcement des réseaux

Ces travaux ont pour objectif d'adapter les réseaux existants à l'accroissement de la demande d'électricité et de maintenir une bonne tenue du réseau basse tension.

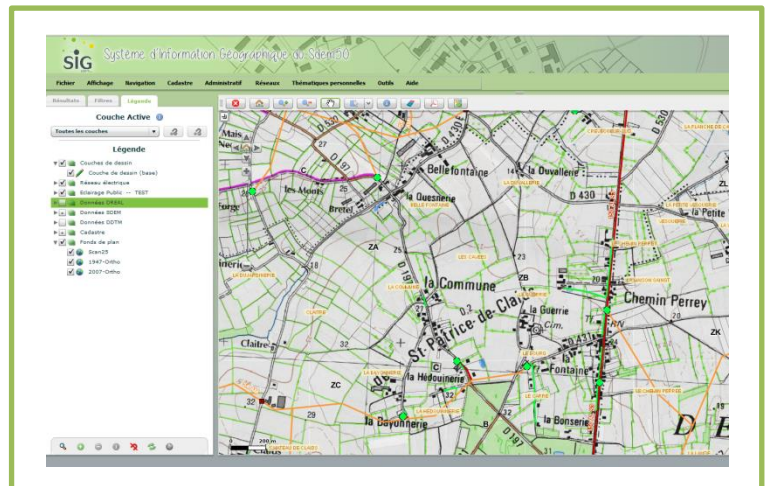
## ► La sécurisation des réseaux

La sécurisation consiste à supprimer les réseaux basse tension en fils nus, et à les remplacer par des réseaux en câble torsadé (plus résistant et plus sûr) ou en souterrain. L'objectif est d'améliorer la qualité de la fourniture électrique.

## ► Système d'Informations Géographiques

Le Sdem50 met à disposition des élus et au service des communes, un Système d'Informations géographiques (web SIG) avec la possibilité de consulter le cadastre en ligne, connaître la position des réseaux électriques, voir l'étendue d'une zone de protection d'un monument historique, etc.

Pour plus d'informations,  
rendez-vous sur le site du syndicat  
[www.sdem50.fr](http://www.sdem50.fr)



## 📍 Le Sdem50 propose à ses adhérents d'exercer de nouvelles compétences :

- Maintenance et travaux neufs d'éclairage public,
- Conseil en Économie Partagée,
- Distribution de gaz,
- Implantation et gestion des infrastructures de recharge de véhicules électriques,
- Production et distribution publique de chaleur.

## Le Sdem50 en chiffres

Année 2014

20 millions d'euros d'investissement sur le réseau de distribution publique d'électricité.  
606 chantiers d'électrification (raccordements, renforcements, sécurisation, effacement).  
142 kilomètres de réseau basse tension construits dont 61% en souterrain.  
131 kilomètres de réseau basse tension remplacés dont 72% en fils nus.  
9 kilomètres de réseau moyenne tension construits dont 57% en souterrain.  
52 postes de distribution d'électricité créés ou adaptés aux charges.

Depuis début 2015, le Sdem50 compte :  
235 207 usagers,  
19 021 kilomètres de réseau à contrôler.



### Le Sdem50

CS 32 708 – 11 rue Dame Denise  
50008 Saint-Lô cedex  
Tél : 02 33 77 18 95  
Fax : 02 33 77 81 85  
Email : [sdem@sdem50.fr](mailto:sdem@sdem50.fr)